

Confidentiels

Concert Solidarité Congo à Paris : vers un report à cause d'une date controversée

Jeanne Le Bihan, Romain Chanson

Jeune Afrique, 11 mars 2025



Le chanteur congolais Gims, lors des Victoires de la musique, à Paris, le 14 février 2025.
© Photo by Bertrand GUAY / AFP

Plusieurs artistes devaient donner un concert caritatif au profit de l'Unicef et des enfants qui souffrent de la guerre dans l'est de la RDC. Mais la date choisie, le 7 avril, correspond à la journée internationale de commémoration du génocide des Tutsi.

Des artistes prestigieux qui se mobilisent pour une bonne cause... Sur le papier, rien à dire. Gims, ambassadeur culturel de Kinshasa, Soolking, Youssoupha, Angélique Kidjo et d'autres devaient se produire dans la salle parisienne de l'Accor Arena pour un concert intitulé « Solidarité Congo » au profit de l'Unicef et des enfants victimes de la guerre dans l'est de la RDC.

L'événement se voulait un moment de « sensibilisation, avec des prises de parole d'experts et des témoignages d'artistes sur leur rapport à ce conflit ». Mais, à peine la programmation dévoilée, des internautes s'indignaient de la date choisie : le 7 avril, date anniversaire du début du génocide des Tutsi et journée internationale de commémoration. Le risque étant, de manière intentionnelle ou non, d'invisibiliser cette journée mémorielle.

Dès le 7 mars, la Communauté rwandaise de France (CRF) écrit à la présidente du conseil d'administration de l'Accor Arena, Lamia El Aaraje, ainsi qu'à son directeur général, Nicolas Dupeux, mais aussi à Anne Hidalgo, la maire de Paris, et à Adeline Hazan, présidente d'Unicef France, pour solliciter un report du concert.

« Nous sommes choqués »

La CRF dénonce également la présence de Gims, qu'elle accuse de « propos incitant à la haine et à la violence contre les Tutsi » pour des paroles tenues dans une chanson visible dans un documentaire diffusé sur Netflix. « Nous sommes choqués de voir que cette date-là a été choisie spécifiquement », réagit Richard Gisagara, avocat de la Communauté rwandaise de France.

Il ne se dit pas opposé à l'organisation d'un tel événement, mais il demande son report et pointe l'enjeu réputationnel pour l'Unicef et pour le groupe Accor, qui investit au Rwanda. « Le choix de la date du 7 avril correspond à la disponibilité des artistes et de l'Accor Arena (Bercy), qui met la salle à disposition gratuitement entre deux tournées », se défend l'Unicef. L'association onusienne rappelle qu'elle n'est pas organisatrice de l'événement mais bénéficiaire des recettes qui seront versées.

Elle a été prise de court en réalisant que la date était problématique. Celle-ci « rend, de ce fait, impossible le fait que l'Unicef soit bénéficiaire de ce concert caritatif ce même jour. L'Unicef a donc demandé le report de l'événement », précise l'organisation onusienne. Selon trois sources jointes par *Jeune Afrique*, le report du concert à une date non communiquée a en effet été acté.

Trouver une nouvelle date

Trouver une date et décider collectivement de son report doit être un casse-tête, tant les acteurs sont nombreux autour de cet événement. L'initiative revient à plusieurs figures du milieu artistique, dont Charles Tabu, manager du chanteur congolais Ferre Gola et frère de Youssoupha, qui avait été

programmé pour ce concert. On retrouve également Elvis Adidiema, directeur de Sony musique Afrique francophone, qui accompagnait le président Emmanuel Macron lors de sa tournée à Kinshasa en mars 2023, mais aussi Éric Bellamy, coproducteur du concert.

Figure aussi Aurélien Logeais, associé chez Ventilo Sports, agence événementielle sportive. C'est ce dernier qui organisait le Match pour la paix, le 3 décembre à Kinshasa, lors duquel le président congolais, Félix Tshisekedi, a officié comme gardien de but. Aurélien Logeais avait fait venir le Variétés Club de France, dont le journaliste Jacques Vendroux est le président.

Ce dernier avait rencontré le président Félix Tshisekedi lors d'un dîner à Clairefontaine, le centre d'entraînement de l'équipe de France de football, fin avril 2024. Son fils, l'ancien journaliste Baptiste Vendroux, est l'associé d'Aurélien Logeais chez Ventilo. Contacté, Tom Rocheteau, troisième partenaire de Ventilo, dit que sa société n'est pas associée au concert Solidarité Congo. Aurélien Logeais est engagé à titre personnel et bénévole, selon une source contactée par *Jeune Afrique*.

Aujourd'hui, il reste aux organisateurs à trouver une nouvelle date moins sensible et propice à la disponibilité de tous les artistes, dont les noms n'avaient pas encore été tous dévoilés. « Notre priorité est de maintenir [le concert], compte tenu des besoins. Cette initiative solidaire, au profit des enfants victimes du conflit dans l'est de la RDC, représente une opportunité cruciale de mobilisation et de financement pour nos programmes. Nous saluons également l'engagement des artistes autour de cette cause », insiste l'Unicef.